

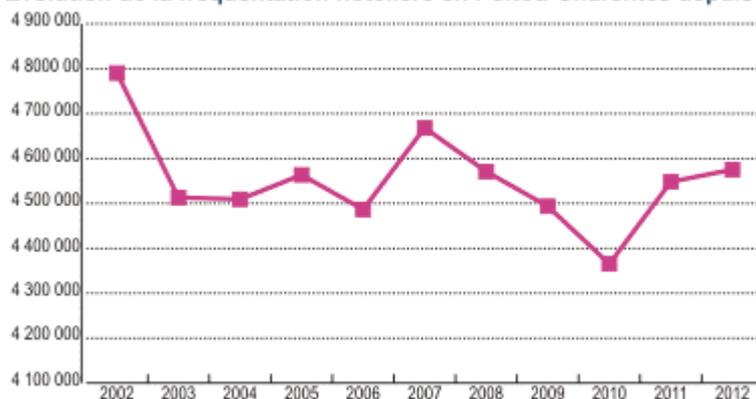
## Une reprise de la fréquentation hôtelière confirmée en 2012 en Poitou-Charentes



**Après la forte hausse de la saison précédente, la fréquentation des hôtels de Poitou-Charentes a encore progressé en 2012. Cette nouvelle hausse concerne les seuls départements non balnéaires, la Charente-Maritime subissant de son côté un léger recul. Les étrangers, venus plus nombreux qu'en 2011 sur le littoral, ont un peu boudé l'intérieur de la région et, en particulier, la zone du Futuroscope qui, en revanche, a bénéficié d'une hausse sensible de la clientèle française.**

Après une forte hausse en 2011, la fréquentation des hôtels de Poitou-Charentes a encore progressé en 2012 (+0,6 %). Avec près de 4,58 millions de nuitées, 2012 se situe au niveau de la fréquentation de 2008 et, surtout, confirme la tendance à la hausse engagée l'année précédente. Au niveau national, la fréquentation atteint également son meilleur niveau depuis 2007, mais avec une quasi-stabilité par rapport à 2011. La région concentre 2,3 % des nuitées hôtelières passées sur l'ensemble de la métropole, ce qui place le Poitou-Charentes au 14<sup>e</sup> rang. Comme dans le même temps, l'hôtellerie de plein air flirte avec ses records depuis deux ans, l'économie touristique semble bien se porter en Poitou-Charentes.

Évolution de la fréquentation hôtelière en Poitou-Charentes depuis 2002



Sources : Insee ; DGCIS ; partenaires régionaux (CRT, les 4 CDT)

### Une embellie pour le Futuroscope en 2012

Globalement, la région connaît une légère hausse de la fréquentation de ses hôtels en 2012. Cependant, les résultats sont très différents suivant le secteur géographique. Ainsi, si les départements de Charente, de la Vienne et, surtout, des Deux-Sèvres bénéficient d'une progression sensible, la Charente-Maritime subit une baisse de plus de 50 000 nuitées qui touche toutes ses zones, côtières comme non balnéaires. L'île d'Oléron est la plus touchée avec un recul de plus de 5 % par rapport à 2011, même si cette baisse est à relativiser car l'île avait connu, comme l'ensemble de la Charente-Maritime, une forte croissance entre 2010 et 2011. Dans la Vienne, c'est le secteur englobant Poitiers et le Futuroscope qui permet au département de progresser. Cette zone gagne près de 50 000 nuitées par rapport à l'année précédente. La fréquentation hôtelière dans la Vienne retrouve en 2012 quasiment son niveau de 1994, soit certes loin de son record de 1997 quand le département dépassait les 2,1 millions de nuitées mais en hausse sensible par rapport à son « creux » de 2006 lorsque la fréquentation y dépassait à peine 1,4 millions de nuitées annuelles. En

comparaison, les résultats des autres départements sur longue période sont restés plus stables avec, globalement un léger déclin pour la Charente et les Deux-Sèvres et, a contrario, une évolution positive pour la Charente-Maritime, principalement marquée sur l'île de Ré.

### Nuitées enregistrées dans les hôtels picto-charentais par zone en 2011 et 2012

	Nuitées 2011	Nuitées 2012		Évolution 2011/2012 (en %)
	Total	Total	Répartition (en %)	
<b>Charente</b>	<b>433 070</b>	<b>444 360</b>	<b>9,7</b>	<b>2,6</b>
<b>Charente-Maritime</b>	<b>2 158 610</b>	<b>2 104 550</b>	<b>46,0</b>	<b>-2,5</b>
dont Arvert	292 520	282 120	6,2	-3,6
Ile d'Oléron	194 920	184 380	4,0	-5,4
Ile de Ré	298 950	292 870	6,4	-2
La Rochelle-Rochefort	1 046 700	1 032 270	22,6	-1,4
Non balnéaire	325 520	312 910	6,8	-3,9
<b>Deux-Sèvres</b>	<b>409 390</b>	<b>437 680</b>	<b>9,6</b>	<b>6,9</b>
<b>Vienne</b>	<b>1 547 080</b>	<b>1 588 650</b>	<b>34,7</b>	<b>2,7</b>
dont Poitiers-Futuroscope	1 328 780	1 377 470	30,1	3,7
Autre Vienne	218 300	211 180	4,6	-3,3
<b>Ensemble de la région</b>	<b>4 548 150</b>	<b>4 575 240</b>	<b>100</b>	<b>0,6</b>

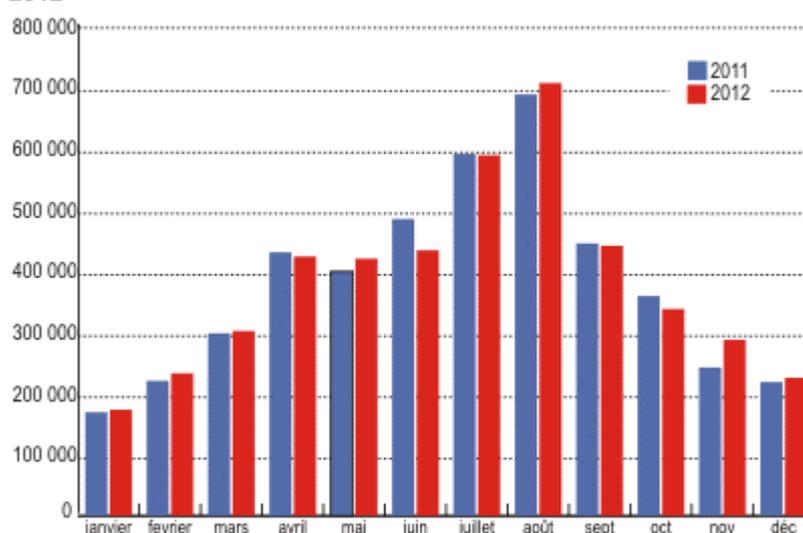
Sources : Insee ; DGCIS ; partenaires régionaux (CRT, les 4 CDT)

### L'allongement des vacances de Toussaint profite au mois de novembre

Près de la moitié des nuitées hôtelières sont concentrées sur quatre mois, du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, avec un pic au mois d'août (15,5 % des nuitées annuelles). Toutefois, la fréquentation en hôtellerie est plus homogène que pour les campings. Cela est dû au tourisme d'affaires qui concentre globalement une nuitée sur deux dans la région sur l'ensemble de l'année. Pendant les mois d'été, le tourisme de loisirs bat son plein et génère l'essentiel des nuitées hôtelières : entre 70 % et 95 % des nuitées au mois d'août selon la zone. D'octobre à mars, en revanche, la clientèle d'affaires est majoritaire, sauf sur la côte. Au printemps et au mois de septembre, tourisme d'affaires et de loisirs font à peu près jeu égal en zone non balnéaire.

L'évolution mensuelle d'une année sur l'autre est fortement dépendante du tourisme de loisirs et donc de la situation calendaire des vacances scolaires ou des jours fériés. Ainsi, en 2012, la fréquentation des hôtels au mois de mai a bénéficié des ponts plus nombreux qu'en 2011 (+5 %). De même, l'allongement des vacances scolaires de Toussaint a profité au mois de novembre, qui gagne près de 20 % de nuitées par rapport à 2011. La zone du Futuroscope a largement profité de cette aubaine et voit sa fréquentation de novembre dépasser celle du mois de septembre.

### Fréquentation mensuelle des hôtels de Poitou-Charentes en 2011 et 2012

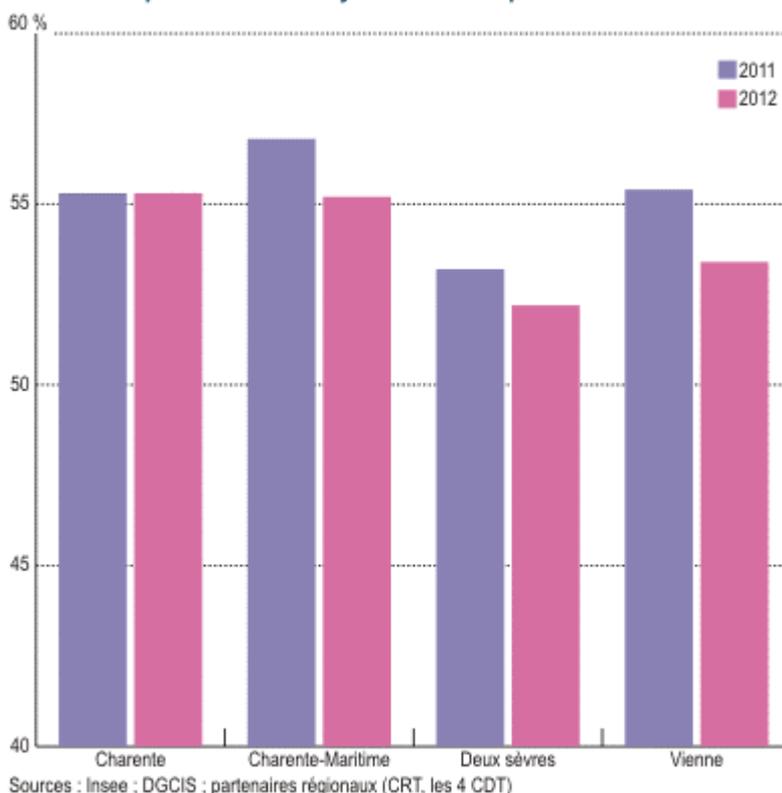


Sources : Insee ; DGCIS ; partenaires régionaux (CRT, les 4 CDT)

## **Les taux d'occupation grimpent en même temps que la température**

Malgré une fréquentation en légère hausse, les taux d'occupation des hôtels sont globalement en baisse dans la région, passant de 55,8 % des chambres occupées en moyenne en 2011 à 54,3 % en 2012. L'offre a donc évolué plus vite que la demande. Les taux restent stables uniquement en Charente et ce département détient, pour 2012, les meilleurs taux d'occupation moyens annuels de la région, avec 55,3 %. En dehors de novembre, quasiment tous les mois subissent des baisses d'occupation. Juin subit la plus forte dégradation (-5 points). Les taux d'occupation sont évidemment les plus élevés pendant l'été, surtout sur les zones très touristiques. Ainsi, sur le littoral charentais, on flirte au mois d'août avec les 90 % d'occupation (et même 94 % sur l'île de Ré). Sur ce même mois, le secteur du Futuroscope n'est pas en reste, affichant des taux avoisinant les 80 %. Les hôtels de chaîne ont globalement des taux d'occupation supérieurs aux hôtels indépendants et ce, quelle que soit la zone.

**Taux d'occupation annuel moyen selon le département en 2011 et 2012**



## **Plus d'étrangers sur la côte, moins à l'intérieur des terres**

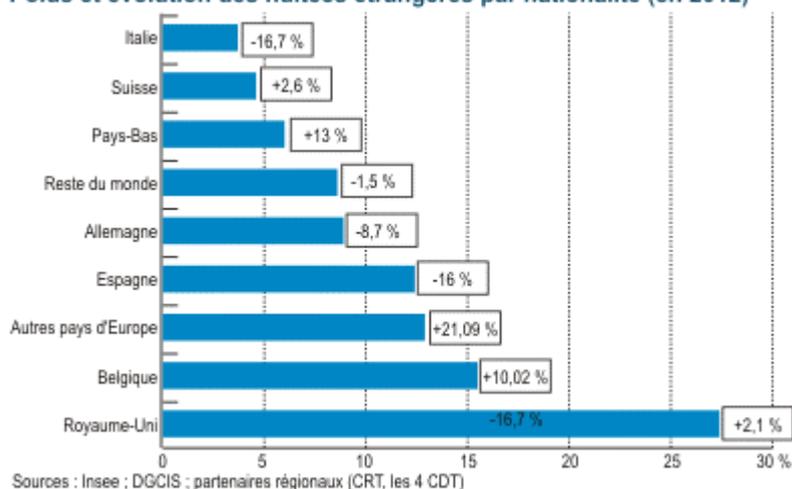
Le nombre de nuitées étrangères dans les hôtels de Poitou-Charentes augmente très légèrement en 2012 (+0,9 % par rapport à 2011), mais leur part dans l'ensemble des nuitées reste identique (10 %). Parmi l'ensemble des régions françaises, seul le Limousin concentre une proportion d'étrangers plus faible. La part de clientèle étrangère dans les hôtels a augmenté de près de 2 points dans la zone littorale, pour atteindre 12 % en 2012. Toutes les zones balnéaires ont bénéficié de ce regain de touristes étrangers. Avec 126 000 nuitées, le secteur de « La Rochelle-Rochefort » héberge le plus grand nombre d'étrangers dans ses hôtels. Mais c'est l'île de Ré qui en concentre le plus (16,7 % de l'ensemble des nuitées passées dans l'île). À l'inverse, en zone intérieure, le nombre et la part d'étrangers ont baissé en 2012 dans la région. De près de 10 %, elle est passée à 8,4 %, soit 24 000 nuitées perdues. C'est sur la zone « Poitiers-Futuroscope » que la baisse est la plus forte (-18 000 nuitées) et une part d'étrangers réduite à 7,7 % en 2012.

## **De plus en plus de Belges au fil des années**

Les Britanniques restent, et de loin, les touristes étrangers les plus nombreux dans les hôtels de Poitou-Charentes. Ils concentrent 27 % de l'ensemble des nuitées étrangères de la région, contre 15 % pour les Belges et 12 % pour les Espagnols. L'ordre est inversé pour ces deux nationalités par rapport aux années précédentes, car le recul régulier de la clientèle ibérique fait face à l'essor tout aussi régulier de celle venant de Belgique. Les autres nationalités prises séparément représentent moins d'une nuitée étrangère sur dix. Si les nuitées britanniques ont évolué modérément entre 2011 et 2012 (+2 %), les nuitées belges ont progressé

de plus de 10 %. *A contrario*, les Espagnols, certainement en raison de la crise, sont venus moins nombreux une nouvelle fois en 2012 (-11 000 nuitées, soit -16 %). Ils restent cependant encore la première clientèle étrangère dans la zone englobant le Futuroscope (30 % des nuitées étrangères). Le contingent britannique est le plus fort dans la quasi-totalité des zones balnéaires, sauf sur l'île d'Oléron où les Belges représentent trois nuitées sur dix et où les Allemands font presque jeu égal avec les ressortissants du Royaume-Uni.

**Poids et évolution des nuitées étrangères par nationalité (en 2012)**



### **Des séjours plus long sur le littoral en été**

La durée du séjour en hôtellerie dépend surtout de la situation de l'établissement et de la période du séjour. Cependant, globalement, elles n'évoluent guère durant l'année, oscillant entre 1,5 jour en hiver et 1,7 jour en été. Les départements non balnéaires suivent cette tendance de quasi-stabilité. Sur le littoral, les durées de séjour sont toujours plus longues, quelle que soit la période : elles passent, globalement, de 1,7 jour en basse saison à 2,2 en haute saison. Sur les îles, au plus fort de la saison, le séjour moyen comprend près de trois nuits consécutives. À l'inverse, les séjours sur la zone « Poitiers-Futuroscope » sont les plus courts : de 1,3 jour au printemps à un maximum de 1,5 jour pendant l'été.

### **Dormir sous les étoiles**

Le système de classification des hôtels a changé, à la suite de l'application du décret n°2009-888 du 22 juillet 2009. Même si une grande partie des modifications a déjà eu lieu, certains hôteliers n'ont pas encore opté pour les nouvelles normes et d'autres changements du parc des hôtels pourraient encore intervenir en 2013. En tout cas, la comparaison des résultats par catégorie d'une année sur l'autre n'est pas possible tant qu'il n'y aura pas une stabilisation du parc des hôtels.

Cette évolution des normes et son adaptation par les hôteliers font que les catégories supérieures sont davantage représentées qu'autrefois. En 2012, 40 % des nuitées hôtelières sont passées dans des établissements de « 3 étoiles ou + » (54 % au niveau national) contre moins de 24 % pour les « 0 et 1 étoile ». Seuls les hôtels très luxueux (4 étoiles ou +) continuent d'être rares dans notre région, alors qu'ils concentrent près d'une nuitée sur cinq au niveau France métropolitaine.

**Sources :** Enquêtes mensuelles de fréquentation touristique : réalisées par l'Insee et la DGCIS (Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services) avec un élargissement du champ grâce à un partenariat avec le Comité Régional du Tourisme Poitou-Charentes, les Comités Départementaux du Tourisme de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

### **Pour en savoir plus :**

- [Une bonne année 2011 pour les hôtels picto-charentais](#) - e-décimal n°21 - mars 2012
- [Une fréquentation en hôtellerie de plein air toujours très élevée en 2012](#) - e-décimal n°29 - février 2013

### **Définitions :**

**Nuitées :** total des nuits passées par les clients des hôtels

**Taux d'occupation :** rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes

**Durée moyenne de séjour :** rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

**Clientèle d'affaires :** Clientèle qui séjourne dans un hôtel pour des raisons professionnelles